

## Vocabulaire des Relations Binaires

Nous supposons connue la notion même de relation binaire dans ce contexte.

Comme à l'accoutumée, l'ordre d'exposition proposé est induit par la cohérence logique permettant de définir les concepts suivant à partir des concepts qui précèdent.

### Spécificités de relation binaire

Dans cette section  $E$  est un ensemble sur lequel on définit  $\mathcal{R}$  relation binaire.

- Réflexivité** : La relation  $\mathcal{R}$  vérifie :  $\forall x \in E \quad x\mathcal{R}x$ .
- Symétrie** : La relation  $\mathcal{R}$  vérifie :  $\forall (x; y) \in E^2 \quad x\mathcal{R}y \Rightarrow y\mathcal{R}x$ .
- Anti-Symétrie** : La relation  $\mathcal{R}$  vérifie :  $\forall (x; y) \in E^2 \quad (x\mathcal{R}y \wedge y\mathcal{R}x) \Rightarrow y = x$ .
- Transitive** : La relation  $\mathcal{R}$  vérifie :  $\forall (x; y; z) \in E^3 \quad (x\mathcal{R}y \wedge y\mathcal{R}z) \Rightarrow (x\mathcal{R}z)$ .
- Relation d'équivalence** : Relation binaire réflexive, symétrique et transitive.
- Relation d'ordre** : Relation de pré-ordre anti-symétrique.

### Relations particulières

On suppose ici que  $\sim$  est une relation d'équivalence sur l'ensemble  $E$  et que  $\prec$  est une relation d'ordre sur l'ensemble  $E$ .

- Classes d'équivalence** : Ensemble  $\bar{x}$  pour  $x \in E$  de tous les objets de  $E$  équivalents à  $x$  selon  $\sim$ .
- Ordre Total** : Ordre  $\prec$  sur  $E$  vérifiant :  $\forall (x; y) \in E^2 \quad x \prec y \vee y \prec x$   
*Remarque* : on dit, en langage usuelle, que *tous les éléments sont comparables* dans cette situation.
- Ordre Partiel** : Ordre  $\prec$  sur  $E$  non total.  
*Remarque* : Il existe alors deux éléments de  $E$  non comparables selon  $\prec$ .
- Classe d'indifférence** : Ensemble constitué d'objets  $x$  de  $E$  non comparables entre eux selon  $\prec$ .
- Majorant  $M$  d'une partie  $F \subset E$**  : Élément  $M$  de  $E$  vérifiant :  $\forall x \in F \quad x \prec M$ .
- Minorant  $m$  d'une partie  $F \subset E$**  : Élément  $m$  de  $E$  vérifiant :  $\forall x \in F \quad m \prec x$ .
- Plus grand élément d'une partie  $F \subset E$**  : Majorant noté  $M = \max F$  de  $F$  étant lui-même dans  $F$ .
- Plus petit élément d'une partie  $F \subset E$**  : minorant  $m = \min F$  de  $F$  étant lui-même dans  $F$ .
- Élément maximal d'une partie  $F \subset E$**  : Élément  $a$  de  $F$  vérifiant  $\forall x \in F \quad a \prec x \Rightarrow x = a$
- Élément minimal d'une partie  $F \subset E$**  : Élément  $a$  de  $F$  vérifiant  $\forall x \in F \quad x \prec a \Rightarrow x = a$
- Borne supérieure d'une partie  $F \subset E$**  : Plus petit des majorants de  $F$ .
- Borne inférieure d'une partie  $F \subset E$**  : Plus grand des minorants de  $F$ .